

Comité de l'échelon local "Digoin / Gueugnon" (71)

Le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP)

Une nécessité et une obligation réglementaire !

Les délégués de l'échelon local "Digoin / Gueugnon" ont sollicité, sur leur secteur, une formation sur le DUERP.

Une dizaine d'exploitants se sont retrouvés, les 17 octobre et 3 novembre derniers, à la Mairie de Neuvy-Grandchamp pour construire ou parfaire cet outil.

Marie-Pierre Bonnot, Conseillère en prévention à la Caisse Régionale MSA de Bourgogne, a animé ces 2 sessions : rappel des bases sur la réglementation, réflexion sur l'adaptation de ce document à chaque poste de l'exploitation...

Ces demi-journées ont été riches d'échanges de pratiques et d'expériences en toute convivialité.

Une action locale réussie, à la satisfaction de Martine Fenayon, Présidente de l'échelon local, à l'origine de cette initiative utile à tous !

Remerciements à la Mairie de Neuvy-Grandchamp pour les bonnes conditions d'accueil.

